



**SYNDICAT CGT
BASE INTERMARCHE
Rochefort-sur-Nenon**

REUNIONS CE - DP AVRIL 2016 La CGT vous informe

ACTIVITE DE VOTRE CE

La réception pour la fête des mères aura lieu le mardi 24 mai, pour les pères le jeudi 16 juin. Le CE organise une sortie le samedi 11 juin, à Europa Park pour 25 € par personne. Le concours de pêche aura lieu le dimanche 5 juin. Il est aussi proposé le spectacle de Kev et Gad à Dijon à prix réduit.

INTERESSEMENT

La CGT a signé l'accord pour le complément d'intéressement de 300 € brut qui complétera une partie de l'intéressement manquant de 2015 qui sera versé avant fin mai. **ATTENTION, pour toucher votre dû, vous devrez répondre au courrier que Natixis va vous envoyer sinon l'intéressement sera placé pour 5 ans et exonéré de l'impôt.**

Par contre, la CGT n'a pas signé les 58 pages de l'accord d'intéressement qui est encore plus incompréhensible que les précédents. La CGT revendique depuis plusieurs années un 14ème mois à la place de cet intéressement qui est attribué au bon vouloir de la direction. La CGT a refusé de signer un accord qui prévoit que de nombreuses bases comme Rochefort n'atteindront pas les critères sociaux soit moins 2 % sur les 8.75 %. En effet, le taux d'absentéisme de courte durée doit être inférieur ou égal à 0.66, nous sommes à 0.85 à fin mars. Le critère fréquence des AT doit être inférieur à 46.17 (taux atteint une fois en 20 ans en 1997 !), à fin mars nous sommes à 81.19 !

ENTREPOT

La CGT a demandé que le CHSCT et le CE soit informé et consulté avant la mise en place du quai flottant, avant le changement de place des filmeuses et des dépilleurs... Il faut que les salariés puissent donner leur avis avant toute modification....

PREPARATION

La CGT revendique une véritable politique de l'emploi afin de baisser l'absentéisme.

Afin de soulager les préparateurs, la CGT demande toujours :

- Une baisse de la productivité imposée
- Une baisse de la précarité avec l'embauche des CDD en CDI : sur les 34 CDD de 2015, 3 personnes seulement, ont bénéficiés d'un CDI à ce jour, 5 ont été licenciés...
- Un affichage pour les postes disponibles même si ce sont des postes de remplacement
- Que l'ancienneté, et le personnel ayant des soucis de santé reconnus, soient les critères de choix prioritaires. La CGT dénonce le fait que des préparateurs avec une faible ancienneté soient sur des postes moins pénibles.
- que le personnel intérimaire soit en préparation et que les préparateurs âgés (15 ont plus de 50 ans) puissent être sur les postes disponibles même momentanément que ce soit au contenant, au transport ou au remplissage des dépilleurs...

DISPENSE D'ADHESION AU REGIME FRAIS DE SANTE GROUPE

Si votre conjoint travaille sur base ou si votre conjoint a un contrat collectif obligatoire assurant la famille,... vous pouvez demander une dispense d'adhésion au régime frais de santé avant la fin du mois pour une mise en place immédiate ou avant fin octobre pour une mise en place en 2017 ainsi vous ne paierez plus une double cotisation.

La CGT a demandé que la direction informe tous les salariés des accords signés au lieu d'informer les salariés pour contrer les syndicats en cours de négociation comme pour l'intéressement !

PRIME POUR TOUS

La CGT demande une prime de 700 € pour tous les salariés de Rochefort pour le bon travail effectué en 2015. La Direction locale ne peut plus nous répondre que c'est du ressort des NAO car les salariés de Mauchamps ont eux bénéficiés de 300 € en 2015. La direction nationale a répondu par écrit aux élus du CCE que « **La décision d'octroyer une prime en faveur des salariés de l'établissement de MAUCHAMPS est du pouvoir discrétionnaire du chef d'établissement, qui n'a donc pas à justifier des motivations de sa décision auprès de salariés d'autres établissements. L'égalité de traitement a été respectée.** »

La CGT demande au DE de Rochefort d'user de son pouvoir discrétionnaire !

ENSEMBLE, IMPOSONS D'AUTRES CHOIX !

Le syndicat CGT de la base maintient son appel à un débrayage illimité de 0 à 24 h tant que nos revendications Ne sont pas prises en compte

NOUS EXIGEONS

- Une augmentation des salaires avec la reconnaissance de l'ancienneté...
- Une prime de 700 € net pour la belle performance de Rochefort en 2015.
- Un 14^{ème} mois à la place de l'intéressement...
- Le respect des temps de travail, des pauses, des conditions de travail, des impositions de RTT...
- Une productivité non imposée, du matériel de qualité,
- La suppression des 50 caméras...
- La présentation de la cartographie nationale et la garantie d'une nouvelle base à Rochefort
- La diminution du temps de travail à 32 h !
- Le retrait du projet de loi travail...
- Le respect des Instances Représentatives du Personnel...



Retrouvez ce tract sur le blog de la Cgt Intermarché : <http://rochefortcgt.canalblog.com/>

Rochefort, le 29 avril 2016